



**Procès - verbal de la séance du Conseil municipal de Vignols
du 26 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de VIGNOLS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine SOUZY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 juin 2023

Présents : Martine SOUZY, Alexandra DOUSSAUD, Evelyne BOYER, Steven BESSON, Benoît BAUBECH, Pauline PLAZE, Isabelle ROSIER, Jean-Jacques SANS, Sylvia TALLET, Isabelle VIALLE.

Absents ayant donné procuration : Rémi ESPALIEU à Alexandra DOUSSAUD – Stéphane VEYSSEIX à Sylvia TALLET

Absent excusé : Olivier SAVIGNAC

Absent : Frédéric COURNIL

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Vote du procès-verbal de la dernière réunion : Madame le Maire lit ce compte rendu... Jean Jacques Sans revient sur l'hommage « polémique » de l'attribution d'un nom au boulodrome. Quel est le rapport entre la municipalité et l'Amicale Bouliste ? Qui a défini que ce terrain soit réservé aux boulistes ? Aucun maire n'avait jusqu'à présent proposé de donner un nom. Madame le Maire lui répète que c'est elle qui a proposé de donner un nom en hommage aux trois Pierre qui étaient à la création du club et qui ont beaucoup œuvré pour le club. Alexandra Doussaoud lui demande quel est le problème. Le square porte un nom mais là il ne s'agit que d'une partie de ce terrain. Evelyne Boyer : « la municipalité de Brive vient de donner le nom d'un ancien joueur et Adjoint aux sports, décédé au terrain de foot de l'ESAB, alors que l'ensemble du stade s'appelle « stade Pestourie ». Pour Jean Jacques Sans : « le PV de séance n'a pas permis de comprendre ce qui existe entre la commune et l'Amicale Bouliste ». Vote : 4 contre.

Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'adjoint technique

Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à temps incomplet à raison de 28 h hebdomadaires et, en accord avec la municipalité de Lascaux, un poste d'agent de maîtrise principal à raison de 7 h hebdomadaires. Jérémy Albeiro qui est déjà employé comme remplaçant sur la commune depuis près de 2 ans sera nommé stagiaire pendant un an. Il sera également recruté pour 7h hebdomadaires sur Lascaux. Philippe Germain, agent de maîtrise, sera chargé, sur les 2 communes, des plannings de travail, de l'encadrement du personnel... délibération Vote : unanimité.

Recrutement d'un adjoint technique occasionnel à 11h hebdomadaires : écoles

Cet agent est chargé de la surveillance des enfants pendant la pause méridienne, aide au service à la cantine et ménage le soir dans la classe maternelle. Horaires : 12h à 13h30 et le soir à partir de 16h30. Pauline Plaze suggère de demander aux deux autres communes s'ils ont des personnes susceptibles d'être intéressées. Unanimité.

Vente d'un terrain au Colombier : Isabelle Vialle quitte la salle le temps de la discussion.

Mr Torthon Mike, compagnon d'Isabelle Vialle, souhaite acheter la parcelle située en dessous de son terrain pour 8 000€ soit 5,48 €/HT le m². Mme le Maire lui a proposé 10 000€. Actuellement les terrains sont mis en vente à 11€ HT le m². Ces lots sont mis en vente depuis 2008, les premiers ayant été vendus 34€ le m². Alexandra Doussaoud a rencontré l'agence immobilière Human à Objat et a fait des comparaisons avec les terrains

constructibles à vendre dans les communes voisines : moyenne 6,50€ HT. Vu les contraintes imposées par l'ABF, les potentiels acquéreurs trouvent les tarifs trop élevés. Pour Benoit Daubech ce terrain serait bradé et en plus pas de construction prévue dessus. Pauline Plaze propose de lui laisser le temps de réflexion. Mme le Maire suggère de réfléchir jusqu'en fin d'année et revoir les tarifs. Alexandra Doussaud va revoir avec l'agence immobilière.

Le conseil à l'unanimité vote contre la proposition faite par Mr Thorthon.

Rétrocession d'une concession au cimetière.

Mme Lac Nadia souhaite rétrocéder à la commune une concession perpétuelle, vide de toute sépulture, acquise en 2004 au tarif de 701,40€. Mme le Maire propose la reprise de cette concession au tarif de 467,60€ (déduction des 1/3 du prix restant acquis au profit du CCAS). Vote pour: 12 voix

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'entente SR3V.

Mme le Maire donne lecture du courrier envoyé par le président de l'Entente. L'association a gagné la finale de la coupe de la Corrèze de foot le 3 juin. Cette journée a eu un coût important pour l'Entente qui a sollicité les 4 communes pour une aide. Mme le Maire propose de lui octroyer une subvention de 150€.

Vote pour: 12 voix

Avenant convention service de l'emploi temporaire du CDG

Mme le Maire rappelle que la commune a souvent recours à ce service pour le recrutement de personnel temporaire. La participation prévue est de 7% du traitement brut + charges patronales. Le conseil autorise, par 12 voix pour, Mme le Maire à signer cet avenant.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

La commune adhère à la Fondation qui accompagne aussi bien les collectivités que les particuliers dans les projets de restauration du patrimoine bâti. La commune avait fait appel à la Fondation pour les travaux de l'église. Jean Jacques Sans précise que la Fondation propose des opérations de communication : mécénat ... La commune pourrait être intéressée pour la restauration du « travail » de Mr Courtine et par les travaux au lavoir. Un groupe va travailler sur ce dossier mais aussi sur le périmètre classé avec le CAUE.

La cotisation annuelle passe de 75€ à 200€.

Vote : pour 11 – 1 contre

Questions diverses

Mini-camping: Les propriétaires ont déposé un recours devant le Tribunal administratif.

Programme de voirie à la Sudrie présenté par Steven Besson

C'est l'entreprise Lalignand/ Freyssinet qui a été retenue pour 39 513€. Les travaux doivent débuter en juillet. Mme le Maire a rencontré Mme Bertrand pour que leur haie soit élaguée. Travaux de talus au Moulin chez M. Roche Robert. Alexandra Doussaud s'est rendue sur place avec le cabinet Dejante. Les souches et les arbres qui maintenaient la route sont tombés sur son terrain. La commune avait déjà fait un enrochement quelques mètres plus loin il y a plusieurs années.

Point sur les travaux de voirie en cours : Jean Marie Bournazel va faire 20h/semaine en juillet/ août. Il va permettre de mettre à jour tous les petits retards de travaux dans le bourg. Jérémy Albiero va passer l'épaveuse à temps complet début juillet. 3 jours d'enrobé sont prévus.

Le Pont de Souham

Le dossier de préconisations est parvenu à la mairie. Il faudrait interdire le passage sur ce pont... Une réunion, sur place, est prévue avec le cabinet Dejante, mardi 4 juillet à 18h30 avec la commission de travaux

Conseil d'école:

A la rentrée de septembre 75 enfants seront scolarisés.

Une demande de renouvellement d'un emploi civique a été faite par l'école, emploi de 24h rétribué par l'Education Nationale. Des travaux ont été demandés : pose d'un sol dans la classe de Madame Lignac, petits travaux divers.

Jumelage: Benoît Daubech, responsable jumelage, fait le point sur la visite des correspondants allemands et slovaques du 18 au 21 août. Le FICL n'a pas pu bénéficier de l'aide de l'Europe car la date de dépôt du dossier a été avancée cette année. Vignols accueillera les participants le dimanche soir à la salle polyvalente.

Réunion parents d'élèves : l'association essaie de se relancer. De nouveaux parents se sont manifestés pour apporter leur aide.

Association des jeunes « le Bouillon » Les statuts ont été déposés. Le conseil Municipal est très content de cette initiative qui va réunir les jeunes des trois communes.

Voisins vigilants: Jean Jacques montre l'article du journal «la vie corrézienne», daté du 23 mars 2023, qui mentionne la commune de Vignols. La mairie n'a pas été sollicitée pour adhérer. Pour Sylvia Tallet, il n'y a pas besoin d'avoir un panneau « voisins vigilants » pour s'occuper des voisins.

Problème des chats dans les rues: de nombreux chats délaissés par les propriétaires, errent dans les rues. Ne peut-on pas refaire appel à une association ? Et rappeler que chacun est responsable de ses animaux !

Problème des pigeons: Vu avec J. P. Sagne, piégeur : des pièges ont été installés vers les Maisons Rouges sur le passage des volatiles.

PV validé lors de la séance du Conseil Municipal du 27/07/2023
(Pour : 8 / Contre : 3 / Abstention 1)

La Présidente de séance :
Martine SOUZY, Maire.



La secrétaire de séance :
Evelyne BOYER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Evelyne Boyer'.

Publié le 31 juillet 2023.